

Ordre du jour n°KB

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MARS 2025

DELIBERATION N°25-41

Convention de Veille et Stratégie Foncière – 42F021
Transaction relative à la résiliation du bail commercial de la SAS HARVAL

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes ;

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) ;
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2021-2025 approuvé par la délibération n°21/029 du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2021 ;
- VU la Délibération n°23/93 du Conseil d'Administration du 28 juin 2023 relative aux délégations accordées par le Conseil d'Administration au Directeur Général ;
- VU la Convention de veille et stratégie foncière signée 1er juillet 2022 entre la commune de SAINT GENEST MALIFAUZ, la communauté de communes des Monts du Pilat et l'EPORA délimitant un périmètre de veille et de stratégie foncière et prévoyant qu'EPORA pourra acquérir, dans ce cadre et pour le compte des collectivités, des biens immobiliers considérés comme stratégiques ;
- VU l'avis favorable de la Contrôleur Général Economique et Financier en date du 12 février 2025 n°29/2025 ;
- Vu le rapport au Conseil d'Administration et le projet de protocole,
- VU la présentation de la Directrice Générale.

Considérant les termes du litige opposant les parties sur les conditions de la résiliation du bail commercial de la SAS HARVAL.

Sur proposition du Président,

- ✓ Prend acte du protocole d'accord transactionnel entre l'EPORA et ~~M. [REDACTED]~~ ~~VERCHERE~~, gérant de la SAS HARVAL permettant de mettre un terme définitif au litige les opposant.

- ✓ Mandate la Directrice Générale à l'effet de :
 - Finaliser sur les bases retenues le texte du protocole d'accord transactionnel,
 - Signer le protocole d'accord transactionnel et mener à bien toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

La Directrice Générale

DocuSigned by:
Florence HILAIRE
EBC60336457847D...
Florence HILAIRE

Le Président du Conseil d'Administration

Signé par :
VERCHERE Patrice
BDF109246CCC445...
Patrice VERCHERE

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
par délégation,
la Secrétaire Générale Adjointe pour les Affaires Régionales

Christine
GUINARD, par
délégation de
Michèle
LUGRAND

Signé par :
Christine GUINARD
BA3A3AEA83F04CB...
Michèle LUGRAND

21/3/2025